MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE
Livry-Gargan
www.livry-gargan.fr
LE MAGAZINE
Avril 2013 n°114

Bienvenue aux nouveaux livryens

Visite du Préfet

La ville de Livry-Gargan a reçu la visite du Préfet de Seine-Saint-Denis le vendredi 22 mars p.4

Métro du Grand Paris

Le métro du Grand Paris passera par Sevran-Livry p.5

Plan propreté

La ville accroit ses efforts pour maintenir la propreté de la voirie et des espaces publics p.7

Exposition « Les contemporains »

Les membres de l'association culturelle « Les Contemporains » ont organisé au château de la Forêt la 8ème édition de leur exposition annuelle. L'occasion pour les Livryens, qui se rendent toujours nombreux au rendez-vous, d'apprécier les huiles, les aquarelles, les sculptures et les pastels présentés par les artistes du collectif.

Expositions Kazik Gasior et « L'œil du 36 »

C'est un spectacle onirique et réjouissant qu'a offert Kazik Gasior au public du château de la Forêt où était présenté une sélection de ses plus belles et magistrales sculptures, mélange de roches et de bois. De leur côté, les photographes de l'association « L'œil du 36 », travaillant tous au 36, quai des orfèvres, ont présenté leurs clichés d'inspiration résolument « polar ». Deux univers contrastés qui n'ont pas laissé les visiteurs indifférents.

« Entrez, entrez et vous verrez... »

C'est au centre culturel Yves-Montand que les Livryens ont pu découvrir la pièce de la Houlala compagnie intitulée « Entrez, entrez et vous verrez... ». Entrainant le spectateur dans l'univers bigarré des baraques foraines du début du XXème siècle en Amérique, ce spectacle a permis au public de découvrir l'histoire de personnages attachants, interprétés par des comédiens de talent. Une pièce emplie de fantaisie et de poésie.

Centenaire de Madame Rose Boidin

C'est entourée des siens que Madame Rose Boidin a fêté ses 100 printemps le mardi 19 mars dernier. Un événement auquel Alain Calmat a tenu à s'associer en venant saluer Madame Boidin lors de la réception organisée à son domicile par ses enfants. Une journée placée sous le signe de l'émotion et de la convivialité.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Le Maire, les élus et les associations locales d'Anciens combattants ont commémoré le 51ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Afin de perpétuer le devoir de mémoire, un recueillement et un dépôt de gerbes ont eu lieu devant la stèle des anciens combattants d'Afrique du Nord, rue Georges Clémenceau ainsi que devant le monument aux morts de l'ancien cimetière, rue de Vaujours.

Sommaire

Actualité
4 Visite du Préfet
5 Métro du Grand Paris
6 Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
7 Le plan propreté est renforcé
8 La Résidence Jean Lebas
10 Règlement des espaces verts communaux
10 Pré-plainte en ligne

L'agenda
Tout sur la culture, le cinéma,
le sport, les loisirs et les sorties

Services
11 Fibre optique : les travaux ont débuté

Santé
12 Le Programme National Nutrition Santé
13 Le forum Handistop

Culture
14 Musique : « 1,2,3… Zut ! »
14 Peinture : L'association Cro-b'art
15 Musique : Festival « Livry All Jazz'n Blues »

Loisirs
15 Soyez zen à Livry-Gargan

16 Expressions

Service aux habitants
17 Les séjours vacances printemps-été
17 Déclarer une naissance

Au quotidien
18 Fête de la musique : appel à candidatures
18 Une AMAP à Livry-Gargan
19 Loisirs 3ème âge
19 État-civil

Mairie de Livry-Gargan : 3, place François-Mitterrand B.P. 56
93891 Livry-Gargan Cedex - Tél. 01 41 70 88 00
Retrouvez l'actualité et les infos pratiques sur **www.livry-gargan.fr**

Directeur de la publication : Alain Calmat
Rédactrice en chef : Marianne Lacharrière
Rédaction : Emilie Schneider, Emmanuel Sarazin et Océane Lemaitre
Photographes : Uriel Chantraine et Martial Piétras
Mise en page : La Flying Vaca – **Impression :** SIB
Dépot légal à parution Le Magazine – BP56 – 93891 Livry-Gargan – Tél. 01 43 30 87 70
E-mail : communication@ville-de-livry-gargan.fr

***Le Magazine* à bon port :** si vous ne recevez pas le Magazine municipal régulièrement dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler en mairie au 01 41 70 88 00 ou au service communication 01 43 30 87 70.

Éditorial

Le 22 mars dernier, comme chaque année à la même époque, la municipalité a accueilli les Livryens qui ont rejoint notre ville tout au long de l'année écoulée. On a dénombré cette fois-ci 594 nouveaux arrivants, locataires ou propriétaires. Ils ont pu rencontrer les services de la ville ainsi que des représentants du centre des finances publiques, de la Poste, et de l'OTSI (Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative). Chacun a pu recevoir le nouveau guide de la ville ainsi que les différentes publications municipales, et les échanges avec les élus et l'administration ont permis pour nombre d'entre eux d'avoir des premières réponses à leurs questions concernant les prestations municipales.

Cette rencontre avec les nouveaux habitants avait été précédée le matin même d'une réunion de travail avec le Préfet de Seine-Saint-Denis. Celui-ci a confirmé la construction du nouveau commissariat en 2015 et a abordé à notre demande les problèmes précis d'incivilités et de délinquance. En 2012, Livry-Gargan a connu une baisse de la délinquance, et le Préfet s'est notamment engagé à encore plus de collaboration entre la police nationale et la police municipale ainsi qu'à une meilleure présence de la police nationale sur la voie publique.

Soucieux de nous adapter en permanence à la demande des usagers nous avons organisé le 18 mars dernier une réunion entre l'opérateur de télécommunications Orange, qui pose aujourd'hui la fibre optique dans la ville, les bailleurs et les syndics de copropriété. Les contacts créés à cette occasion vont permettre d'accélérer le raccordement « vertical » des immeubles à la fibre optique. Adhérents au SIPPEREC nous avions commencé le câblage de la ville avec la société Opalys. Pour des raisons indépendantes de notre volonté le fonctionnement entre Opalys et le SIPPEREC n'a pas été satisfaisant. Nous avons donc envisagé d'autres solutions et nos démarches nous ont permis d'être choisi par la société Orange parmi de nombreuses villes. Fin 2014, un tiers des foyers livryens pourront bénéficier de la fibre optique et la couverture totale de la ville sera effective en 2017.

Bien fidèlement.

Alain Calmat.

La construction du nouveau commissariat confirmée par le Préfet

Le maire Alain Calmat, aux côtés de Christian Lambert, Préfet de la Seine-Saint-Denis, Pascal Popelin (à gauche) et Danièle Marini (à droite)

Alain Calmat a accueilli Christian Lambert, Préfet de la Seine-Saint-Denis, le 22 mars dernier à l'Hôtel de ville, à la suite d'une réunion de travail au commissariat de Livry-Gargan. Cette rencontre a permis au maire, accompagné d'élus de la ville de faire notamment le point sur la question de la sécurité, une priorité de la municipalité.

Une délinquance en baisse statistique

Le Préfet Lambert a d'abord fait état des chiffres de la délinquance sur la commune de Livry-Gargan. Ceux-ci sont en baisse par rapport aux données de l'année dernière. C'est en partie la résultante du travail partenarial efficace entre la police nationale et la police municipale que le maire, tout comme le Préfet, souhaite encore renforcer à l'avenir pour rendre cette collaboration encore plus performante.

La vidéoprotection, une efficacité prouvée

Le Préfet a également précisé lors de cette entrevue que la vidéoprotection un facteur de diminution de la délinquance. Les statistiques montrent que les villes ayant installé un système de vidéoprotection sur leur territoire ont une criminalité moindre que les communes qui en sont dépourvues. Des observations qui valident le choix de la municipalité de développer le nombre de caméras sur la commune (17 nouvelles caméras d'ici la fin de l'année).

Priorité à la lutte contre les trafics et les incivilités

Le maire a ensuite très fortement insisté sur la nécessité d'éradiquer le trafic de stupéfiant à Livry-Gargan. Le Préfet, particulièrement sensible à cette demande, a annoncé une mobilisation accrue de tous les services de l'État passant notamment par la participation active des effectifs de police départementaux ainsi que, fait nouveau, des Douanes pour dissuader notamment les acheteurs de produits illicites. La police municipale de son côté envisage d'accentuer son travail de police de proximité pour lutter contre les incivilités (infractions routières et de stationnement, dépôts sauvages).

La construction du nouveau commissariat en bonne voie

Le Préfet a enfin confirmé que les travaux de démolition de l'ancien centre des impôts sur le terrain réservé au nouveau commissariat débuteraient avant l'été, préalable indispensable à la construction de cet équipement et son ouverture à l'horizon 2015-2016, résultat d'un combat intense mené par la municipalité depuis de nombreuses années. ■

Ayez le réflexe 17

Si vous êtes victime ou témoin d'une infraction contactez en priorité le 17. La préfecture conseille ce numéro qui vous permet d'avoir un accès indirect aux voitures de police de l'ensemble du département. Cette police d'agglomération permet bien souvent une réactivité encore plus grande du fait de la mutualisation des moyens.

GRAND PARIS EXPRESS

Le métro du Grand Paris passera par Sevran-Livry

La mobilisation des maires du Nord Est-Parisien a payé. La gare Sevran-Livry accueillera dès 2023 le Grand Paris Express (GPE). Les incertitudes autour du calendrier et du financement ont finalement été levées par les arbitrages gouvernementaux. Le Grand Paris se fera. Et il passera par Livry-Gargan.

Un projet historique

Jean-Marc Ayrault a donné le 6 mars dernier le coup d'envoi de la modernisation et de l'extension du réseau de transports en commun de la région parisienne. Le projet est d'une ampleur sans précédent : 26,5 milliards d'euros d'investissement pour le seul métro en rocade, 200 km de métro automatique, 72 nouvelles gares, 15 000 emplois induits chaque année... À terme, 90 % des Franciliens habiteront à moins de 2 km d'une gare. Les travaux débuteront en 2015 et en 2030 toutes les lignes sont programmées pour une mise en service simultanée: lignes de métro 14, 15, 16, 17, 18. Plusieurs chantiers sont donc lancés en parallèle afin de ne pas perdre de temps et de tenir les délais.

La ligne 16 sur les bons rails

Dénomination définitive de l'ancienne ligne rouge de l'arc grand est, la ligne 16 voit sa réalisation priorisée. La mise en service de la ligne sera réalisée en plusieurs étapes : le premier tronçon Saint-Denis-Pleyel / Noisy-Champs devrait être opérationnel dès 2023, avec un arrêt en gare de Sevran-Livry-Gargan. Les usagers pourront ainsi gagner le cœur de Paris par la gare de saint Denis Pleyel et la ligne 14. Le sud de la métropole parisienne sera, lui aussi, accessible par une correspondance avec le RER A à Noisy–Champs et la ligne 15.

Une gare à Clichy-Montfermeil dès 2023

Le GPE offre une chance unique au désenclavement du nord-est parisien, longtemps resté à l'écart des modes lourds de transports collectifs. C'est particulièrement vrai pour les communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil qui bénéficieront d'une gare dès 2023. Cette issue favorable, fruit de la mobilisation des maires de l'association Paris-Porte-Nord-Est (PPNE), doit conduire à repenser l'ensemble des projets de transports conçus antérieurement, à commencer par le débranchement du T4, doublon inefficace, coûteux et destructeur pour Livry-Gargan. ■

La carte des nouvelles lignes

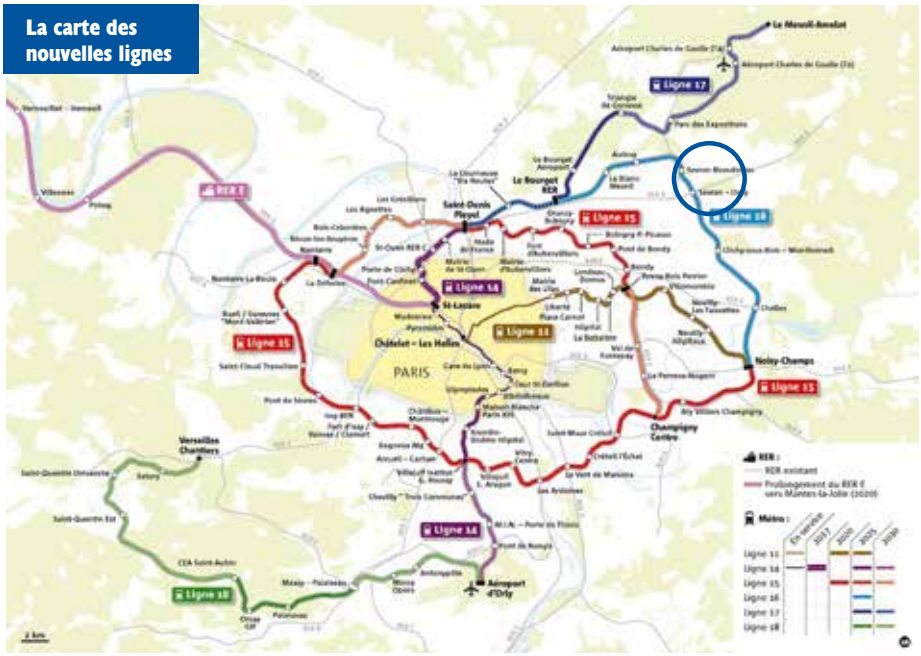

T4 : Un conseil municipal extraordinaire

La procédure administrative relative au projet de débranchement du T4 suit son cours. Le Conseil municipal de Livry-Gargan est invité par le Préfet à se prononcer sur les conclusions de l'enquête publique. Des conclusions récusées vivement par la ville, en l'absence de la moindre réserve. L'avis du conseil municipal sera rendu à l'occasion d'une séance extraordinaire le 25 avril prochain à 20h, au château de la Forêt.

RENCONTRE

BIENVENUE
aux nouveaux Livryens !

Vendredi 22 mars, à l'Hôtel de ville, les nouveaux habitants ont été reçus par le maire et la municipalité, lors d'une réception organisée à leur attention.

Près de 200 personnes habitant depuis peu la ville ont répondu à l'invitation du maire et de la municipalité, les conviant à la réception des nouveaux arrivants dans les salons de l'Hôtel de ville. Une occasion pour ces nouveaux venus de faire connaissance entre eux et avec leur nouvelle commune, afin de faciliter leurs démarches et leur intégration. Dans son discours d'accueil, Alain Calmat a tenu à rappeler la richesse de l'environnement et du cadre de vie de Livry-Gargan, qui en fait l'une des communes les plus agréables du département. Son attractivité réside à la fois sur l'offre diversifiée des activités et des services proposés à la population, ses espaces verts (près de 80 hectares) et sa qualité de vie.
Après avoir présenté la ville, ses services et l'équipe municipale, le maire a invité les nouveaux habitants à rencontrer les élus, les responsables des différents services municipaux, ainsi que les représentants d'autres services publics de la ville : la Poste, la Trésorerie principale, le Centre des finances publiques, l'Office de tourisme et le Syctom, avaient installé leurs stands dans le hall de l'Hôtel de ville.
Au terme de cette réception conviviale, tous sont repartis avec en mains les principales publications utiles, parmi lesquelles le nouveau guide de la ville 2013, manuel indispensable à une bonne connaissance de la commune. ■

AGENDA

Conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront :
- **le jeudi 4 avril à 20h**
- **le jeudi 25 avril à 20h**

Au château de la Forêt, 62 avenue du Consul-Général-Nordling. Ouvert au public.

PROPRETÉ

Plan propreté : une présence accrue, des horaires étendus

La Ville accroît ses efforts dans le domaine de la propreté, aussi bien en matière de collecte des déchets que de nettoyage de la voirie et des espaces publics.

Nettoyage des voiries : une présence 6 jours sur 7

Depuis le mois de janvier, 4 chauffeurs ont rejoint la division « Hygiène-Propreté-Déchets » pour permettre une rotation 6 jours sur 7 des 4 balayeuses mécaniques que compte la ville, avec des horaires étendus de 7h30 à 18h. Au moins un passage hebdomadaire dans chaque rue de la commune est ainsi garanti pour couvrir les 90 km de voirie de Livry-Gargan.
Quatre emplois d'avenir viennent également en renfort pour l'entretien des espaces publics. L'objectif est d'assurer une présence continue, en phase avec le rythme de vie des Livryens, à l'image des 8 agents qui participent ainsi au roulement nécessaire pour redonner leur fraîcheur aux rues du secteur Chanzy à la fin du marché.
Par ailleurs, les semaines à venir seront l'occasion de renforcer la collaboration entre les équipes de la propreté et celles des espaces verts pour une meilleure efficacité. Les exigences saisonnières (ramassage des feuilles en automne, tonte des pelouses au printemps, intempéries hivernales, etc.) nécessitent une adaptation des équipes à chaque période de l'année. Tous les agents se sont mobilisés lors des épisodes neigeux de cet hiver en parcourant et en traitant plus de 800 kilomètres à Livry-Gargan.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

La propreté, c'est également une attention constante consacrée à nos déchets, à travers les filières de recyclage mais aussi l'optimisation de la collecte. Des corbeilles de rue et des points de collecte sont ajoutés chaque année dans tous les secteurs de la ville.

Alain Calmat a signé en présence de M.Queffelec, Sous-Préfet du Raincy, les 4 premiers contrats "Emploi d'avenir" qui rejoindront le service hygiène-propreté-déchets de la ville

Les équipes de la propreté et des espaces verts oeuvrant ensemble à la propreté de la ville

Le service de collecte des encombrants permet, sur simple appel, d'enlever des objets directement au domicile des Livryens (ex. : mobilier ou électroménager usagés) et de les trier pour les orienter vers les filières de recyclage.
Malgré l'efficacité de ce service et les vastes plages horaires d'ouverture de la déchèterie, les équipes de la propreté sont amenées à intervenir fréquemment après signalement de dépôts sauvages. Quatre personnes travaillent en permanence pour le ramassage de ces déchets sur notre territoire.
Qu'elles soient l'œuvre de riverains négligents ou d'entrepreneurs peu scrupuleux qui abandonnent les résidus de leurs travaux aux coins des rues, ces incivilités empêchent toute orientation des déchets vers les filières de recyclage, nuisent à la qualité de l'environnement livryen et sont une source de coût supplémentaire pour la commune.
Les équipes de la division « Hygiène-Propreté-Déchets » travaillent étroitement avec la police municipale, très attentive dans ce domaine. Rappelons que le code pénal prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € pour les dépôts sauvages.
Enfin, n'oublions pas que ce sujet nous concerne tous : la contribution de chacun demeure essentielle pour que les actions municipales soient véritablement efficaces et pour le maintien de la propreté dans notre ville. ■

Foyer résidence Jean-Lebas : accompagner l'autonomie

Situé au 40 de la rue Saint-Claude, le foyer résidence Jean-Lebas offre un environnement sécurisé et un encadrement humain particulièrement apprécié.

Le foyer offre confort et sécurité à ses résidants

Un environnement sécurisant

Créé en 1974, le foyer résidence Jean-Lebas est situé dans un cadre arboré, agréable et lumineux. Il compte 26 pavillons (21 F1 bis et 5 F2) et trois immeubles, au sein desquels sont répartis 71 appartements (67 F1 bis et 4 F2), pour 90 résidents âgés de 64 à 99 ans. Tous les logements proposés sont accessibles, avec des pavillons de plain-pied et des immeubles équipés d'ascenseur. De plus, les habitations sont dotées d'un système d'alarme relié directement au personnel de l'établissement, 24h/24, 7 jours sur 7, pour une intervention en moins de 5 minutes en cas de chute ou de malaise. Par ailleurs, la proximité de la structure avec le Centre médico-social permet d'apporter une réponse médicale rapide en cas de besoin. Les logements sont également équipés de portes coupe-feux, de plaques de cuisson sécurisées et les baignoires ont été remplacées par des douches, plus faciles d'utilisation. Pour compléter ce dispositif, le personnel participe à des formations de sécurité incendie sur feu réel chaque année. Des tournées chez les résidents sont organisées en cas de canicule et les parties communes (le salon et la salle à manger), sont entièrement climatisées.

Une indépendance préservée

Le foyer est pensé pour des personnes autonomes, qui ont la possibilité de rentrer et sortir quand elles les souhaitent, de s'absenter quand elles le désirent. Des commerces sont à quelques minutes de leur lieu de vie et ils peuvent recevoir ponctuellement un membre de leur famille. La résidence n'étant pas médicalisée, ils ont également le libre choix de leur médecin traitant, des infirmières et des intervenants à domicile.

Un large panel de services

La résidence Jean-Lebas propose à ses locataires un service de restauration facultatif, qui est également accessible à tous les retraités livryens. Les repas sont servis du lundi au samedi dans la salle à manger. Le portage des repas dans la résidence a lieu du lundi au dimanche. Les repas du week-end (samedi et dimanche) sont livrés aux locataires en même temps le

Le service de restauration du foyer, accessible à tous les retraités livryens

samedi. Les résidents peuvent aussi venir les chercher eux-mêmes et les emporter chez eux. Leur prix est établi selon les revenus de chacun. Le foyer-club, baptisé Emile-Guichard, leur offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sur place : chorale, initiation à l'informatique, ateliers équilibre, cours de yoga, ainsi que des activités comme les jeux cartes ou le scrabble, etc. Enfin, les membres du club reçoivent régulièrement la visite des membres du Conseil municipal des jeunes qui viennent volontiers partager un moment de convivialité intergénérationnelle, organisé autour d'une collation et qui rencontre un très vif succès.

Une prestation sociale de qualité

Le prix des loyers est attractif par rapport au marché de l'immobilier et permet à des personnes ayant une retraite modeste d'accéder à un logement de qualité. Selon leurs ressources, les retraités peuvent bénéficier de l'aide au logement. Pour un appartement de type F1 de 33 m², le loyer est en effet de 491 €, eau chaude, eau froide, chauffage et électricité compris et de 665 € pour un pavillon de type F2. ■

Comment obtenir un logement au foyer-résidence Jean-Lebas ?

L'inscription se fait auprès des services médico-sociaux, en Mairie exclusivement. Quand une place se libère, le demandeur reçoit la visite d'un agent du CCAS et d'une infirmière évaluatrice du réseau de l'Aide personnalisée d'autonomie (APA). Une visite médicale d'admission au CMS est également nécessaire.
Un mois de caution est demandé lors de la constitution du dossier d'admission et le loyer se règle d'avance par trimestre.

Inscription auprès de la Direction des services médicaux sociaux : 01 41 70 88 41

PARCS ET JARDINS

Règlement des espaces verts communaux, tous responsables !

Discussions entre amis, promenades en famille à la sortie de l'école, les parcs et jardins de notre ville sont des espaces de liberté et de détente pour tous les Livryens. Pour que nous puissions tous profiter pleinement de ces espaces publics, il est indispensable que chacun respecte le réglement des parcs et jardins. Avec l'arrivée du printemps, voici l'occasion de rappeler quelques une d'entre elles.

Pour la sécurité de tous

ARTICLE 2

Les horaires sont indiqués aux entrées et le public se doit de respecter les fermetures partielles ou totales. Qu'elles soient liées aux opérations d'entretien ou aux aléas climatiques, celles-ci ont toujours pour objectif de garantir la sécurité des promeneurs. Plusieurs fermetures ont eu lieu ces derniers temps avec les épisodes neigeux pour ne pas exposer parents et enfants à des chutes de branches. L'arrivée du printemps annonce de belles journées en plein air mais les consignes sont toujours importantes.

ARTICLE 3

Les parcs et jardins sont ouverts à tous mais strictement interdits aux cycles et véhicules à moteur.

ARTICLE 13

Les parcs et jardins sont interdits aux animaux non tenus en laisse.
Les propriétaires sont rapidement tentés de laisser leur compagnon à quatre pattes en liberté. Mais les accidents arrivent toujours trop vite : pour la sécurité de tous, chacun doit se plier à la règle.

Respectons les espaces publics

Il nous appartient à tous de préserver les espaces communs.

ARTICLE 5

Cette responsabilité concerne à la fois la préservation des plantations, pelouses et massifs et prohibe évidemment les feux ainsi que toute dégradation des installations mises à la disposition des promeneurs.

ARTICLE 15

Un rappel au civisme est nécessaire pour que nous gardions tous en tête que dans ces espaces de liberté, autant qu'ailleurs en ville, il est interdit d'abandonner ses déchets. C'est pour cette raison que les pique-niques sont interdits dans les parcs et jardins municipaux.

Ces règles sont rappelées et détaillées sur les panneaux d'affichage aux entrées des espaces publics communaux.
Les espaces verts font l'identité de notre ville. En respectant les règles et en faisant preuve de civisme, contribuons ensemble à la préservation de notre patrimoine. ■

INTERNET

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

le dispositif accessible partout en France

Expérimenté depuis 2008, le service de pré-plainte en ligne est accessible désormais partout en France.
La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police.

Les conditions :

- **la déclaration ne doit concerner que des infractions d'atteinte aux biens**
- **le déclarant ne doit pas connaître l'identité du ou des auteurs de l'infraction**

Mode d'emploi pour déposer une pré-plainte en ligne :

- **Connectez-vous sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/**
- **Donnez votre nom et votre ville**
- **Remplissez les informations relatives à l'infraction : faits et circonstances, lieu, date, préjudice subi...**
- **Estimez le montant du préjudice subi**
- **Choisissez une date et une heure de rendez-vous dans le commissariat de votre choix**
- **Confirmez votre pré-plainte**

TECHNOLOGIES

La fibre optique : les travaux ont débuté

Le 16 février dernier, Livry-Gargan a conclu avec l'opérateur de télécommunications Orange un partenariat pour une couverture totale de la ville en fibre optique en 2017. Un point d'étape a eu lieu le 18 mars, en présence du maire, entre les représentants de la ville, d'Orange, des bailleurs et des syndics de copropriété.

Les travaux de raccordement horizontal avancent

Livry-Gargan s'était engagée à faciliter le passage des câbles en sous-sol à travers la ville, autrement appelé « raccordement horizontal ». Une partie de ce chantier de taille a été réalisée en 2012 en partant du centre-ville et se poursuivra dans les mois qui viennent pour couvrir un tiers du territoire à la fin de l'année 2013.

Les travaux de raccordement vertical à l'étude

Pour que les foyers livryens puissent avoir définitivement accès au très haut débit, il faut que les câbles soit « tirés » dans chaque immeuble ou dans chaque maison. C'est ce que l'on appelle le raccordement vertical. Selon le calendrier prévisionnel établi par la société Orange, un tiers des logements livryens seront reliés à la fin 2014 au réseau de fibre optique.

Une réunion préparatoire pour l'habitat collectif

La réunion du 18 mars a permis d'informer les bailleurs et les syndics d'immeuble de l'avancée des travaux et fut aussi l'occasion de définir les modalités de déploiement de la fibre optique dans l'habitat collectif.

La fibre pour tous en 2017

Rappelons que ce nouveau réseau permettra à chaque Livryen, qu'il réside en immeuble ou en pavillon, de s'abonner au très haut débit (100 MB/s) chez l'opérateur de son choix. ■

Procédé pour le raccordement des immeubles

Le déploiement en immeuble collectif nécessite la signature d'une convention et son passage en Assemblée générale des copropriétaires. Les copropriétés et les bailleurs choisissent librement leur opérateur d'immeuble, lequel donnera ensuite accès au réseau à l'opérateur final choisi par chaque particulier.

Les professionnels de l'immobilier peuvent contacter Orange au 0800 38 38 84

Le maire intervenant lors du point étape du 18 mars sur la fibre optique

PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

Livry-Gargan s'engage pour votre santé

L'adhésion de Livry-Gargan au réseau des villes actives du Programme National Nutrition Santé (PNNS) a été adoptée lors du dernier conseil municipal de la ville, le 28 février 2013.

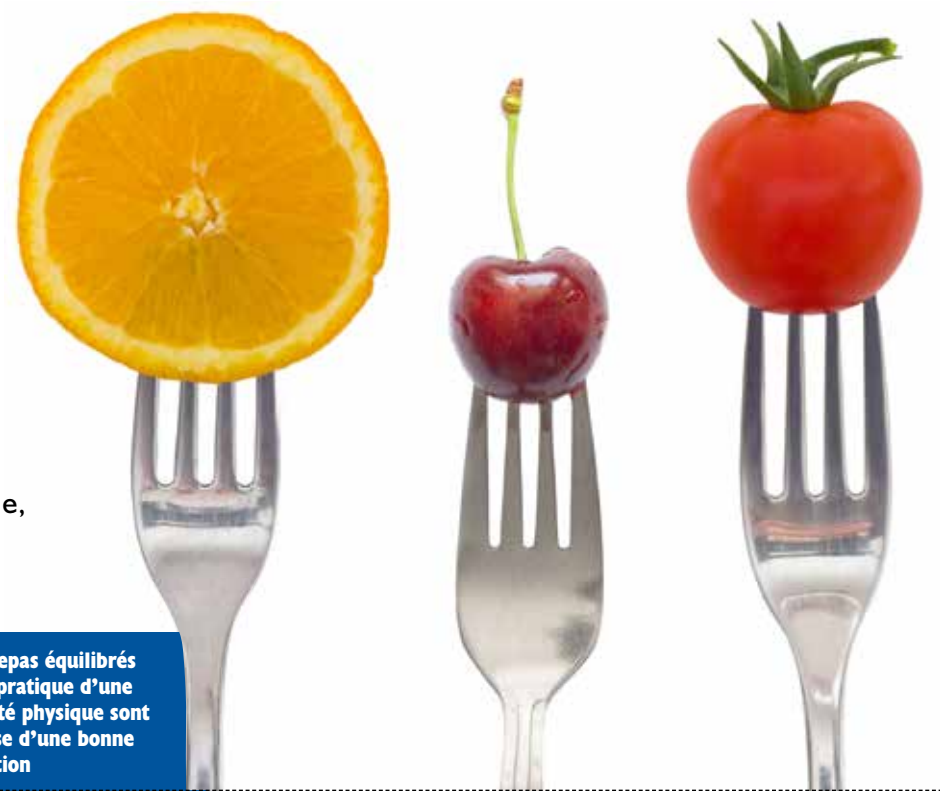

Des repas équilibrés et la pratique d'une activité physique sont la base d'une bonne nutrition

Lancé en 2001, le Programme National Nutrition Santé (PNNS) est un plan qui vise à améliorer la santé de la population en agissant sur un facteur déterminant : la nutrition. Reposant sur l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses liées à l'activité physique, elle se situe donc au cœur de la vie quotidienne de chacun et de chaque famille. Le PNNS repose sur 4 objectifs nutritionnels fixés par le Haut Conseil de la santé publique :

- réduire l'obésité et le surpoids
- développer l'activité physique et sportive et limiter la sédentarité à tous les âges
- améliorer les pratiques alimentaires et les apports nutritionnels
- diminuer la prévalence des pathologies (dénutrition, troubles du comportement alimentaire)

Un engagement local

Ce vote du conseil municipal marque ainsi une étape supplémentaire dans l'engagement de la ville en matière de santé publique. Les démarches ont donc été lancées pour adhérer officiellement au réseau des villes actives - un engagement qui faisait par ailleurs déjà partie des objectifs du programme d'actions du Centre Médico-social (CMS) voté en mars 2012. Le PNNS fournira à la ville un cadre global, des conseils pour la mise en œuvre des actions, tout en mettant des outils à sa disposition. Cette adhésion va également permettre de donner une meilleure lisibilité aux actions municipales, d'en valoriser la cohérence et de créer une logique d'échanges de bonnes pratiques et de partage d'expériences avec d'autres villes de France.

Une synergie d'actions

Notre environnement quotidien joue un rôle décisif dans l'adoption d'un mode de vie et d'une alimentation favorable à notre santé. Il est donc nécessaire que le programme de santé publique soit soutenu par un réseau d'acteurs et de partenaires le plus large possible (scolaire et périscolaire, animations culturelles et sportives, aide à domicile, concertation avec les associations) pour profiter au plus grand nombre d'habitants (écoliers,

VOUS AVEZ DIT « NUTRITION » ?

Quelques exemples d'initiatives d'ores et déjà en cours à Livry-Gargan :

- **Prévention : intervention d'une diététicienne dans toutes les classes de CE2 de la ville pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et à l'activité physique, introduction de produits bio et augmentation des céréales dans le cadre du nouveau marché de restauration scolaire, clubs-santé dans les lycées Boulloche et Sellier, atelier Equilibre au Foyer Emile Guichard (physique cognitif et nutritionnel) pour les personnes âgées de la ville ...**
- **Activité physique : nombreuses activités physiques périscolaires proposées aux élèves d'élémentaires, Pédibus de l'école Bellevue, activités des associations sportives, cross écoliers...**
- **Diminuer les pathologies : consultation diététique gratuite au CMS pour les moins de 18ans, dépistage du surpoids et de l'obésité par les médecins du CMS, de la PMI et les médecins de ville, suivi attentif de l'état nutritionnel des résidents de l'Ehpad Emile Gérard...**

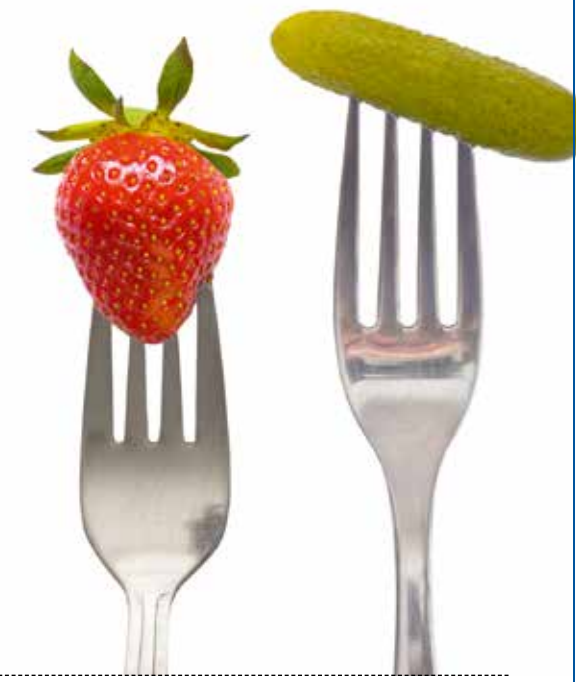

parents, jeunes et adolescents, personnes âgées...). À Livry-Gargan, un groupe de travail constitué d'acteurs locaux (CMS, Point Information Jeunesse, Protection Maternelle et Infantile, EHPAD Emile Gérard...) a été créé dès le mois de mai 2012, afin de faire le point sur les actions déjà mises en œuvre par la ville ou en cours de réalisation. Pendant 7 mois, des réunions, mais aussi des entretiens avec des partenaires et des enquêtes ont été réalisés. Ce travail de fond a permis de faire un « diagnostic », de mettre en commun les expériences et les connaissances de chacun, afin de clarifier les points forts de la ville et les propositions d'amélioration possibles. Des pistes d'actions ont pu être définies pour tous les âges selon les axes du PNNS en matière de nutrition, de développement de l'activité physique, de lutte contre la sédentarité, de dépistage et de prise en charge du patient.
La municipalité s'engage ainsi à poursuivre le développement de ces actions, en lien avec les services et les partenaires, dans un objectif d'amélioration de la santé publique, qui concerne l'ensemble de la population. ■

FORUM SANTÉ

Mieux comprendre le handicap

En partenariat avec le Point information jeunesse (PIJ), les élèves du lycée Henri-Sellier organisent le mercredi 17 avril prochain, à la salle des fêtes, un forum sur le thème du handicap et de sa perception dans la société.

Encore trop d'individus ne savent pas quelle attitude adopter face à des personnes en situation de handicap. Pour leur apporter un nouveau regard et de nouvelles perspectives sur le sujet, les élèves de 1ère année du BTS économie sociale du lycée Henri-Sellier, en partenariat avec le PIJ, ont souhaité organiser un forum santé sur cette thématique, afin d'apporter des éléments de compréhension sur la vie quotidienne des personnes handicapées.

Le handicap vu sous des approches complémentaires

Baptisé « Handistop », l'événement sera organisé en différents stands thématiques qui aborderont chacun un aspect du handicap de manière interactive et ludique. Les questions de discrimination au travail et à l'école, de la pratique d'une activité physique, et la vision du handicap dans les médias seront ainsi traitées par les élèves et les nombreux intervenants présents sur le site.
Un spectacle organisé par les élèves de la SEGPA Léon-Jouhaux et intitulé « Une identité peut en cacher une autre » aura également lieu à 15h. Un événement à ne pas manquer. ■

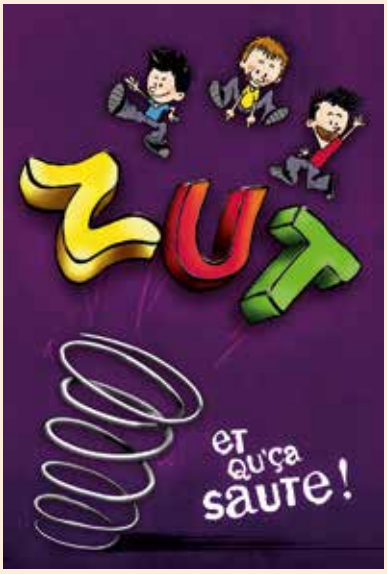

CONCERT

1,2,3... ZUT !

Trio survitaminé, le trio ZUT réussit le défi de proposer un vrai spectacle familial où petits et grands partagent le même plaisir.

S'adressant aux enfants avec finesse et humour, leurs chansons évoquent les thèmes du quotidien (les vacances, l'école, la tolérance...) sur des musiques entrainantes et éclectiques allant du rock au reggae en passant par le rap.

Alliant talent d'auteur-compositeur et maitrise de leurs instruments, l'alchimie opère parfaitement entre les artistes et le public : le concert devient un moment de fête où l'on danse et l'on chante à pleins poumons. Les jeunes seront à coup sûr conquis par les textes justes et simples et l'énergie communicative du groupe. Un concert pétillant où parents et enfants pourront s'amuser ensemble.

Vendredi 3 mai à 14h et 20h30
À l'Ancienne Piscine
Plein tarif : 9,50 € - Tarif réduit : 8 €
Groupes et centres de loisirs : 3 €
Abonnés carte culture : 6 €

ATELIERS

La peinture pour tous avec Cro-b'art

L'association Cro-b'art propose aux Livryens de s'initier et de pratiquer la peinture et le dessin sous toutes ses formes au Castel Guy-Mollet. Portrait d'une association dynamique et conviviale.

Créée en 2008 par Henri Guez et Alain Salevor, l'association Cro-b'art propose des cours à toute personne souhaitant apprendre le dessin et la peinture ou développer ses connaissances en art.
Au Castel-Guy-Mollet, qui offre un cadre propice à l'inspiration des apprentis artistes, l'enseignement d'Alain Salevor s'adresse aussi bien à des adultes de tous âges et de tous niveaux qu'aux enfants et aux adolescents.
Se déroulant dans une ambiance conviviale, de très nombreuses techniques y sont abordées comme le crayon, le pastel, le fusain ou encore l'acrylique. Des cours spécifiques sur le corps et la perspective sont également proposés aux adhérents.

Des expositions et des sorties organisées

L'association Cro-b'art présente au public livryen le fruit de son travail plusieurs fois par an. Ainsi, en décembre, elle expose à l'Ancienne Piscine, à l'occasion du Téléthon, où les artistes mettent aux enchères leurs créations au profit de l'évènement caritatif.
Elle expose ensuite en juin, au centre culturel Yves-Montand avec d'autres associations de la ville, puis en septembre au château de la Forêt, sur un

thème choisi par ses membres (l'Italie l'an dernier, la femme cette année et l'Orient en septembre prochain).
L'association organise également une sortie annuelle dans les grands lieux de la peinture comme Giverny. Cette année, elle se rendra à Reims, sur les traces du peintre japonais Léonard Foujita. ■

Contact : par téléphone ou courriel auprès d'Henri-Guez, président de l'association • 06 19 44 18 32
henri.guez@wanadoo.fr
Le matériel hors toile est fourni.

LES RENCONTRES DE L'ILLUSTRATION ET DE LA BD APPROCHENT

La 15ème édition des rencontres de l'illustration et de la BD se déroulera du 15 mai au 2 juin au château de la Forêt. Une journée de rencontres et de dédicaces sera organisée avec des auteurs de bande-dessinée le dimanche 26 mai de 14h à 18h.

FESTIVAL

Livry all jazz'n blues au cœur de la musique afro-américaine

Le festival « Livry all jazz'n blues » se déroulera au centre-culturel cinéma Yves-Montand du 5 au 19 avril et fera découvrir aux Livryens des artistes renommés des scènes soul, funk et blues. Un rendez-vous exceptionnel qui promet de grands moments scéniques et musicaux. ■

2 concerts blues
■ **Philippe Ménard et Awek**
Vendredi 5 avril à partir de 20h

2 concerts concerts soul/funk
■ **Malted Milk et Nina Attal**
Vendredi 12 avril à partir de 20h30

Soirée 1 film/1 concert: Blues
■ **Un film: The soul of a man, de W.Wenders**
■ **Un concert: Keith B.Brown**
Vendredi 19 avril à partir de 19h

Centre culturel Yves-Montand
36, rue Eugène-Massé • Tél. 0143 83 90 39
www.livry-Gargan.fr

Soyez zen à Livry-Gargan

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le guide de la ville dont la nouvelle édition vient de paraître ainsi que le site internet de la ville www.livry-gargan.fr

Les associations « Adenpas » et du « Cercle de yoga dynamique » offrent la possibilité aux Livryens de pratiquer des sports de relaxation et de détente.

Le tai-chi-chuan

Art martial chinois, d'inspiration taoïste, le tai-chi-chuan est pratiqué en Occident sous forme de gymnastique et est apprécié pour son effet bénéfique sur le corps et la santé. Consistant en une succession de mouvements lents et harmonieux favorisant la détente, la relaxation musculaire et la respiration, il permet de mieux lutter contre le stress en offrant une meilleure maitrise des émotions. Le tai-chi-chuan se pratique à mains nues ou en utilisant des objets (éventail, épée, bâton) et présente également un aspect thérapeutique bénéfique pour les personnes malades. À Livry-Gargan, l'association « Adenpas », qui existe depuis 10 ans, propose la pratique de cette discipline qui connaît un succès grandissant en France (l'association compte déjà 150 adhérents).
Les cours ont lieu au gymnase Bellevue les lundis, jeudis et samedis soirs ainsi que le mardi après-midi au centre culturel Yves-Montand. Quatre niveaux se succèdent, pouvant être ensuite complétés par des années de perfectionnement.
Par ailleurs, l'association offre la possibilité de suivre des cours de relaxation, en groupe, au Castel Guy-Mollet. Ces derniers consistent en la pratique de mouvements lents et indépendants permettant l'apaisement et la bonne circulation d'énergie.

Le yoga

La pratique du yoga offre à chacun la possibilité de s'octroyer un temps de pause et de silence permettant de se relaxer. En travaillant à la fois sur le corps, le souffle et le mental, le yoga crée une harmonie et une unité du corps et de l'esprit bénéfique à toute personne qui le pratique. Il apprend également à se renforcer musculairement, à détendre et équilibrer le système nerveux, ainsi qu'à retrouver sérénité et concentration.
À Livry-Gargan, l'association « Le cercle de yoga dynamique » dispense des cours de Hatha Yoga, soit une forme particulière de yoga caractérisée notamment par la recherche du « mieux être » individuel. Elle fait par ailleurs une large place aux postures et au contrôle du souffle.
Les cours s'adressent aux adultes et ont lieu le mercredi de 18h15 à 19h30 et de 19h45 à 21h ainsi que le jeudi de 18h15 à 19h30 et de 19h45 à 21h au gymnase départemental du Cosec. ■

Expressions

En application de la loi « démocratie et proximité », cet espace est réservé à l'expression des élus des listes et des groupes politiques du conseil municipal.

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, VERTS, RADICAUX ET APPARENTÉS

Cette page, qui permet l'expression de la diversité des sensibilités représentées au Conseil municipal, résulte d'une disposition introduite par la gauche en 2002. C'est aussi la gauche, en 1982, qui avait mis en œuvre un mode de scrutin nouveau, permettant la représentation des listes d'opposition au sein des Conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants. C'est toujours la gauche, en 1992, qui a rendu obligatoire la présence de représentants de l'opposition dans certains organismes tels que les Commissions d'appel d'offres et les instances des Centres communaux d'action sociale. Et c'est encore la gauche qui s'apprête à accroître le nombre de communes concernées par ces dispositions et à rendre obligatoire la représentation des élus d'opposition au sein des organes délibérants des Établissements publics de coopération intercommunale, au moyen d'une loi dont notre député Pascal Popelin est actuellement le rapporteur à l'Assemblée nationale.
Après cinq années pour le moins chaotiques, une recomposition semble se dessiner et des regroupements nouveaux sont intervenus, parmi les six élus des trois listes de l'opposition municipale à Livry-Gargan. Notre maire Alain Calmat a donc proposé une réorganisation des espaces d'expression dans ce magazine. Bien que cette répartition réduise sensiblement la place qui était auparavant dévolue à notre groupe, nous l'avons bien volontiers acceptée, au nom de la démocratie.

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET APPARENTÉS

L'austérité pour le 93.
Les politiques libérales n'ayant cessé d'emprisonner les collectivités dans un étau financier de plus en plus serré sous prétexte de « redresser les comptes publics », le budget 2013 de notre Département se présente sous le signe d'une austérité accrue.
C'est l'austérité voulue par l'Union Européenne au travers de la « règle d'or » initiée par Merkozy puis votée par les députés socialistes et de droite.
L'an passé, une hausse de 7,5 % n'aura pas suffi à équilibrer les comptes et une nouvelle hausse des impôts est à prévoir. Le prix de la carte améthyste pour les anciens a augmenté, tout comme celui des cantines de collèges. L'état, de son côté, transfère toujours plus de dépenses sur le budget du Département. Les impôts départementaux ont augmenté de 20 % depuis 4 ans, des coupes sévères ont touché le budget départemental en faveur des familles, alors même que l'État doit 1,5 milliard au Conseil Général du 93 de frais avancés non remboursés, dont 200 millions depuis l'élection présidentielle.
Les élus du Front de Gauche au Conseil Général préparent un contre-budget alternatif qui soit une vraie base de lutte contre le chômage. Nous ne résignerons jamais au « vivre plus mal » des citoyens du 93.

Les élus communistes et républicains

GROUPE DES ELUS UMP-UDI

Le Conseil a débattu le 28 février des orientations budgétaires. Les années se suivent et se ressemblent. Le maire a ânonné son rapport habituel : « héritage » du gouvernement précédent, autosatisfaction et fleurissement de la ville. Mais si l'arbre cache la forêt, la fleur peut cacher la misère. C'est ce que s'est efforcé de démontrer le groupe UMP-UDI lors de son intervention en mettant l'accent sur les difficultés des populations de certains secteurs du fait de l'insécurité grandissante et la perte d'attractivité préoccupante du quartier Libération/Jacob. Il en résulte des problèmes économiques dont le devenir du marché n'est pas le moindre. Quant au logement social, le groupe a dénoncé l'esthétique discutable de certains bâtiments et une politique d'attribution contestable. Bien qu'il serait malhonnête de nier certains aspects positifs comme des finances saines, la mise en place de la vidéo surveillance que nous avons approuvée contrairement aux communistes ainsi qu'un effort en matière de voirie, la gouvernance actuelle est une gestion du quotidien peu tournée vers le futur. Certes, le projet de métro en rocade du Grand Paris, s'il constitue un atout, comporte aussi un risque de densification urbaine auquel il faudra prendre garde.

Gérard Prudhomme - gprudhomme44@orange.fr

L'ÉLU DE LA LISTE MODEM « MOUVEMENT LIVRYEN, MOUVEMENT CITOYEN »

L'octroi de 3000 € d'aide à l'association de soutient aux salariés de PSA sera un coup d 'épée dans l'eau sans la reconversion de l'outil de travail. Le sauvetage de leur emploi passe par l'innovation. Je suis persuadé qu'un TRIDIM en lieu et place du T4 contenterait l'ensemble des acteurs. Les chaînes de montage de PSA peuvent fabriquer le matériel roulant du TRIDIM. Voilà un exemple de politique économique viable!

http://lg.voillemin.com - Arnold VOILLEMIN

GROUPE DES ÉLUS SANS ÉTIQUETTE

QUAND LA POLITIQUE PREND LE DESSUS SUR LE SURRÉALISME. ON SAIT TOUS QU'EN POLITIQUE UNE ABSURDITE N'EST PAS UN OBSTACLE. Malgré la mobilisation des riverains et des 6 500 signatures contre le tracé n°4 du débranchement du T4 pendant la commission d'enquête publique du 10 décembre 2012 au 24 Janvier 2013, le compte rendu a été remis au Préfet de la Seine-Saint-Denis et le DIKTAT vient de tomber avec l'approbation du tracé n°4 par ladite commission d'enquête qui se voulait impartiale, mais qui au bout du compte je pense n'a pas l'air d'y être tant que cela. Les Maires de Livry-Gargan et Pavillons sous- bois sont furieux, Alain Calmat a décidé d'engager une action juridique, et la partie est loin d'être jouée. Bien sûr tout cela est électoral, et permettra au maire de Montfermeil de continuer sa prévision d'aménagement de 10 000 logements dont seulement 3 000 ont été livrés. Mars et Avril mois des finances publiques. PRÉPARER ET PRESENTER UN BUDGET PREVISIONNEL N'EST JAMAIS CHOSE AISEE MAIS SI TENIR EST ENCORE PLUS DIFICILE. Lors du débat d'orientation budgétaire, considérant les finances de la ville métrisées ,et la bonne tenue des recettes de fonctionnement malgré la conjoncture financière de la France et une croissance qui tarde à venir,o,2/0,3 % pour cette année, le Maire nous a annoncé qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes locales en 2013.

Michèle Tartare et Pierre Perret - Permanence assurée les Mercredis de 14h à 17h au Château de la Forêt - Tél. : 01 43 30 31 85

Séjours vacances

La ville propose aux Livryens âgés de 6 à 13 ans plusieurs séjours pour les vacances de printemps et d'été. À la mer, à la montagne ou à la campagne, ces séjours sont composés d'un programme d'activités ludiques, sportives et culturelles encadrées par des animateurs professionnels et diplômés.

Séjour au printemps

■ **Méry-sur-seine** (Aube), Équitation au gîte de du 5 au 11 mai.

Séjours en été

■ **La Tranche-sur-Mer** (Vendée), du 6 au 19 juillet, du 20 juillet au 2 août, du 2 août au 15 août et du 16 août au 29 août : kayak de mer, pêche à pied, baignade, sorties à vélo, ateliers arts plastiques,...

■ **Méry-sur-seine** (Aube), du 6 au 19 juillet, du 19 juillet au 1er août, du 4 août au 17 août et du 17 août au 30 août : équitation, kayak, tir à l'arc, une journée à Nigloland.

■ **Saint-François Longchamp** (Savoie), du 6 au 20 juillet et du 3 au 17 août : tir à l'arc, randonnées pédestres, miniquad, piscine, escalade, parcours aventures dans les arbres, ruissling,...

Pièces à fournir : le dernier avis d'imposition sur les revenus du foyer fiscal auquel est rattaché l'enfant à inscrire, ainsi que les trois derniers bulletins de salaire si la situation du foyer fiscal a évolué au cours de l'année, un justificatif de domicile, une attestation de la carte vitale, une photo d'identité et le carnet de santé de l'enfant.

Pour plus d'informations, une brochure descriptive « Séjours 2013 » détaillant l'ensemble des offres est disponible dans les points d'accueil des lieux publics de la ville. ■

Renseignements et inscriptions au Guichet Enfance du Service scolaire de la mairie, 3 place François-Mitterrand Tél. 01 41 70 88 00.

ÉTAT CIVIL

DÉCLARER UNE NAISSANCE EN MAIRIE

Pour officialiser cet heureux évènement, il vous suffit de vous présenter en mairie, sans rendez-vous, muni du certificat du médecin accoucheur, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité du père et de la mère.

Un agent sera là pour vous accueillir à l'un des guichets. Il vous remettra les actes de naissance destinés aux différents organismes, votre livret de famille convenablement rempli avec le nom de l'enfant (pour les parents mariés) et apportera toutes les réponses à vos questions. Attention, n'oubliez pas que le délai de déclaration de naissance est de 3 jours à compter du lendemain du jour de la naissance. Le service propose également la délivrance des actes de naissance aux ascendants et descendants.

Numéros et adresses utiles

SAMU 15
Police secours 17
Pompiers 18

SOS Dentaire 01 43 37 51 00
SOS Médecin 01 47 07 77 77
Centre anti-poison 01 40 05 48 48

PHARMACIES DE GARDE Avril 2013

01/04 : DOSSOU-YOVO
8, place de la gare
Villepinte
Et BUDIN
24-26, rue Jean-Jaurès
Gagny

07/04 : ZAAGUG
7, rue Jacques-Prévert
Villepinte
Et FRANCK
7, allée de la maison rouge
Gagny

14/04 : AYADI-KHAFAGY
2, av. Salvador-Allende
Sevran
Et TOURABALY
195 bis, allée de Montfermeil
Clichy-sous-bois

21/04 : DARGENT
21, avenue de la gare
Villepinte
Et DALLASERRA
Res des bois du temple
Allée de Gagny
Clichy-sous-bois

28/04 : BAGUET
27, rue Henri-Barbusse
Villepinte
Et TARISIEN
1, rue de la Dhuys
Coubron

01/05 : BAGUET
27, rue Henri-Barbusse
Villepinte
Et SOUBRIER
28, Bd Chanzy
Livry-Gargan

PÉDIATRES DE GARDE Mars 2013

01/04 : Composer le 15

06 et 07/04
Dr DAUMONT
Aulnay-sous-bois
01 43 83 68 06

13 et 14/04
Dr GAUCHON
Le Blanc-Mesnil
09 81 06 77 23

20 et 21/04
Dr Zaluski
Rosny-sous-bois
01 48 55 88 77

27 et 28/04
Dr LOSHI-BOLIE
Le Raincy
01 48 81 21 41

01/05 : Composer le 15

Caserne des sapeurs-pompiers
43, avenue Voltaire
Téléphone 01 41 52 19 58
Urgences 01 43 83 56 40

Commissariat de police
1, place François-Mitterrand
Téléphone 01 41 70 18 30
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Gendarmerie
15, allée Théophile-Binet - 93340 Le Raincy
Téléphone 01 43 02 43 63

Police municipale
44, Vieux Chemin de Meaux
Téléphone 01 43 88 31 24
Fax 01 43 88 31 48

Urgence animale Étienne
51, boulevard de la République
Téléphone 01 43 81 35 85

Clinique vétérinaire Sévigné
131, avenue Aristide-Briand
Téléphone 01 43 30 51 72

SPA (Genevilliers) 01 47 98 57 40
Perte carte bleue 08 92 70 57 05
Perte et vol de chéquier 08 36 68 32 08

La fête de la musique : l'occasion pour les musiciens et les chanteurs d'exprimer leur talent

Brèves

Horaires des parcs et jardins

Du 1er avril au 31 mai, les parcs et jardins de la ville seront ouverts de 9h à 19h.

Recherche de bénévoles

Le Secours Catholique recherche des bénévoles pour assurer des séances de soutien scolaire auprès d'élèves de tous niveaux, les mercredis, hors vacances scolaires.
Contact : Mme Lamarre jacqueline.gerardlamarre@wanadoo.fr - 01 43 30 43 42

Une bonne note pour les cantines

L'association de défense des consommateurs UFC - Que Choisir a publié le 19 mars dernier une étude sur la qualité nutritionnelle des menus des cantines scolaires dans toute la France.
Pour cela, l'organisme a fait analyser par des diététiciennes les quelques 12 000 menus des écoles et collèges, privés ou publics, dans 606 communes et sur une durée de 20 jours consécutifs.
La ville de Livry-Gargan a reçu une bonne note pour les cantines de 16,1/20.
Un résultat qui traduit les efforts constants de la municipalité pour proposer aux écoliers livryens une restauration scolaire de qualité prenant en compte les problématiques actuelles liées à la nutrition.

Loto

L'Union des commerçants de Chanzy organise son loto le dimanche 14 avril à partir de 14h30 à l'Ancienne Piscine. Venez nombreux !

RAPPEL

Fête de la musique : appel à candidatures

Vous souhaitez jouer sur scène le vendredi 21 juin à l'occasion de la fête de la musique ? La ville vous invite à venir vous produire pour une durée de 30 à 40 minutes. Les musiciens intéressés, autonomes en matériel et son, doivent déposer un dossier de candidature pour une éventuelle participation bénévole avant le 15 avril 2013 à :
Hôtel de Ville Direction des affaires culturelles BP 56 93891 Livry-Gargan cedex.
Ce dossier comprendra :

- Nom de l'association ou du groupe
- Nom, prénom, adresse et tél/mail du responsable
- Nombre de musiciens de l'ensemble (pas plus de 6)
- Genre musical
- Fiche technique détaillée
- Une démo si possible.

Pour plus de renseignements, contactez Stéphane Guérin au 01 43 83 83 23 ou par mail : stephane.guerin@ville-de-livry-gargan.fr

Une AMAP* à Livry-Gargan

**Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*

Une AMAP a ouvert ses portes depuis plusieurs mois à Livry-Gargan. Elle propose des légumes de saison et des produits issus de l'agriculture locale à déguster tout au long de l'année.
Elle vous donne rendez-vous chaque jeudi de 19h30 à 21h, 9 avenue d'Orléans à Livry-Gargan. Le prix du panier de légumes pour quatre personnes est de 16 € et le panier pour deux personnes est de 12 €. ■
Plus de renseignements au 06 26 48 04 68 ou par email : amaplivry@gmail.com

Permanences des élus municipaux

Le maire

Dr Alain CALMAT
reçoit sur rendez-vous le samedi matin

Adjoints au maire

(sur rendez-vous au 01 41 70 88 04)

Pascal POPELIN, 1er adjoint au maire
Reçoit le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Jean-Claude VINCENT, 2e adjoint
Jeunesse et sports et vie associative
Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h

François-Xavier ROBILLARD, 3e adjoint
Culture, ressources humaines
Mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h, sur rendez-vous.

Danièle MARINI, 4e adjointe
Citoyenneté, commémorations, prévention de la délinquance
Lundi 15h-17h et vendredi 10h-12h

Monique GOVET, 5e adjointe
Equipements de santé, insertion
Mardi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Serge LE BOZEC, 6e adjoint
Affaires scolaires, transports
Mercredi 10h-12h et 15h-17h
Samedi 10h-12h sur rendez-vous

Georges GUILBERT, 7e adjoint
Travaux de bâtiments, de voiries et de réseaux
Mardi et jeudi de 15h30 à 17h

Jean-François MAGNIEN, 8e adjoint
Environnement
Mercredi 15h-17h et vendredi 15h-17h

Marie-Laure HODÉ, 9e adjointe
Petite enfance
Lundi 15h-17h et vendredi 15h-17h

Madeleine LEMAIRE, 10e adjointe
Hygiène, salubrité
Jeudi de 10h-12h et de 15h-17h

Magali DAUBA, 11e adjointe
Centres de loisirs, vie périscolaire, séjours de vacances
Vendredi de 10h à12h sur rendez-vous

Conseillers municipaux délégués

Alain LANGUEDOC
Entretien des bâtiments communaux
Reçoit sur rendez-vous

Gérard COSIMI
Police municipale
Reçoit sur rendez-vous

Armen PAPAZIAN
Propreté, collecte et élimination des déchets
Reçoit sur rendez-vous

Sébastien CONSTANT
Handicap et insertion des handicapés
Reçoit sur rendez-vous

Yvette COLSON
Action sociale
Reçoit sur rendez-vous

État-Civil

MARIAGES

- Nordine BENYOUCEF et Fadila LAIDANI
- Abdelkader AOUF et Karima BOUZIANI

NAISSANCES

- Sainithya MAHALINGAM
- Khadija KONÉ
- Ethan MATERNE
- Milan MUDRINIC
- Meriem ZOUAVE
- Mathys SAUGIER
- Ruben DA SILVA
- Théo PERRIN HUILLERY
- Emma ODIOT
- Ilyas CHIKHI BOUZIAT
- Ediz ÇELIK
- Iban ZOZO PROST
- Léo SANTOS TEIXEIRA
- Matéo POUSTIER
- Edouard RADOSAVLJEVIC
- Kadiatou FOFANA

INFOS

Permanence du député Pascal Popelin
5, av. Firmin-Didot, 93190 Livry-Gargan
Ouverture au public du lundi au samedi de 10h à midi et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h.
Tél. : 01 43 81 43 05
contact@pascalpopelin.fr

3ÈME ÂGE

Agenda des loisirs

- **Jeudi 4 avril de 16h à 17h30 :** initiation à la danse avec Renée au club Émile-Guichard.
- **Lundi 8 avril à14h** : projection d'un documentaire sur les villes sacrées au cinéma Yves-Montand.
- **Jeudi 11 avril de 10h30 à 12h :** conférence-débat animée par un médecin gérontologue sur le thème des modifications du sommeil, au club Émile-Guichard.
- **Jeudi 11 avril à 14h15 :** atelier manuel (fabrication de savonnettes parfumées) au club Émile-Guichard.
- **Vendredi 19 avril à 14h30 :** les Gazouillis vous invitent à venir passer l'après-midi en leur compagnie et à chanter votre chanson préférée, au club Émile-Guichard.
- **Jeudi 25 avril à partir de 7h30 :** journée à Thoiry : visite guidée de la réserve africaine, déjeuner dans le restaurant de la réserve, promenade dans le parc zoologique et botanique et, retour en petit train pour visiter le château. Tarif : 46 €
- **Mercredi 30 avril à 14h15 :** concours de belote au club Émile-Guichard. Tarif : 5,50 €
- **Jeudi 2 mai à 14h15 :** atelier manuel (fabrication de petits sujets en feutrine) au club Émile-Guichard.
- **Mardi 7 mai à 14h15 :** concours de rami. Tarif : 5,50 €

Toutes les activités se déroulent au Foyer Club Émile-Guichard, 40 rue Saint-Claude Pour plus de renseignements, contactez Odile Perez au 01 43 88 38 83.

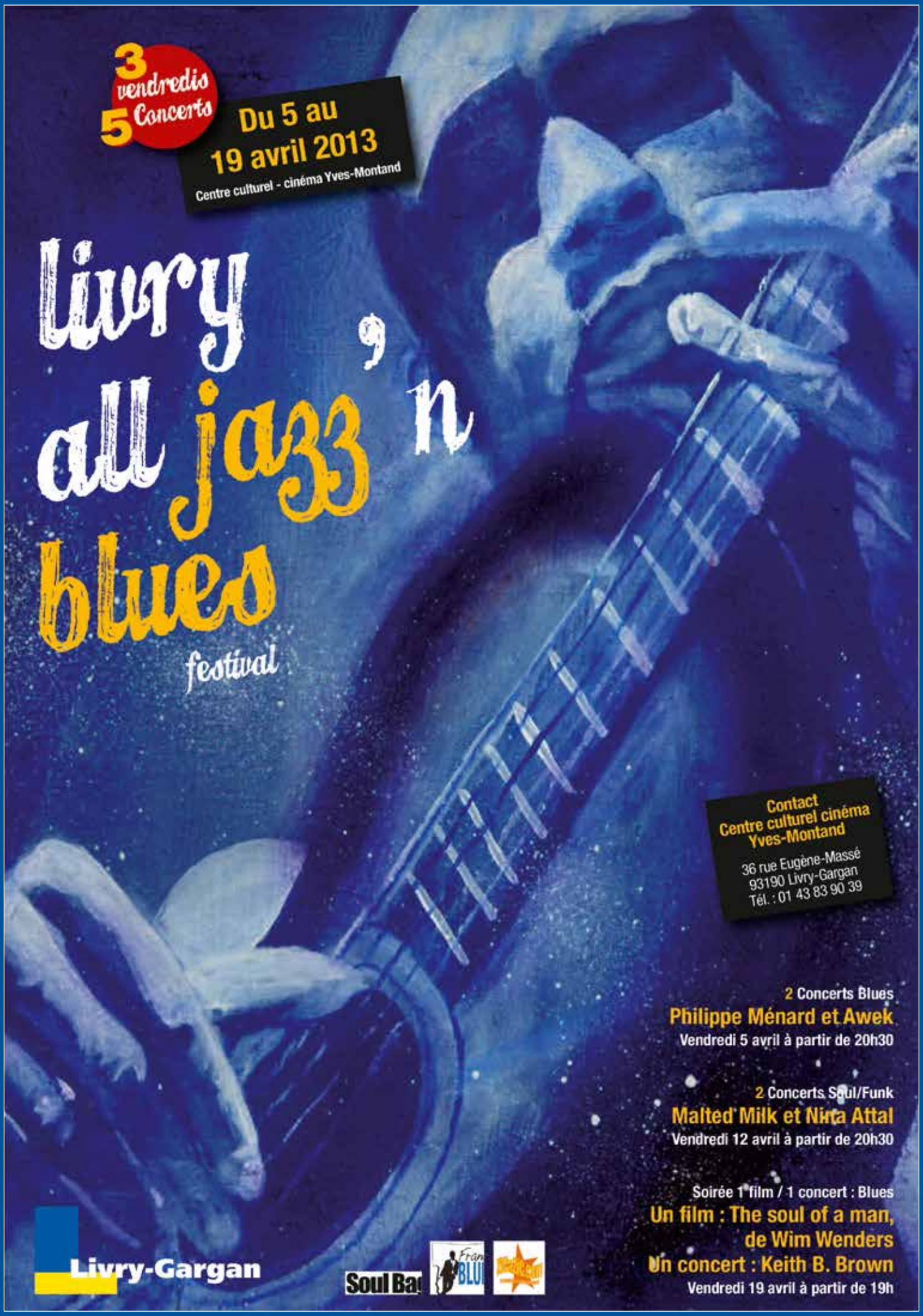
3 vendredis
5 Concerts
Du 5 au
19 avril 2013
Centre culturel - cinéma Yves-Montand
Livry all jazz 'n blues
festival
Contact
Centre culturel cinéma
Yves-Montand
36 rue Eugène-Massé
93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 43 83 90 39
2 Concerts Blues
Philippe Ménard et Awek
Vendredi 5 avril à partir de 20h30
2 Concerts Soul/Funk
Malted Milk et Nina Attal
Vendredi 12 avril à partir de 20h30
Soirée 1 film / 1 concert : Blues
Un film : The soul of a man,
de Wim Wenders
Un concert : Keith B. Brown
Vendredi 19 avril à partir de 19h
Livry-Gargan
Soul Ba
Fran BLU